

L'insertion professionnelle des étudiants de STAPS

Les débouchés professionnels des études en STAPS sont l'objet des fantasmes les plus divers. Cette filière est souvent présentée comme difficile, et les perspectives d'employabilité restreintes. On se souvient des propos de Nicolas Sarkozy, en 2006, qui affirmait à propos des filières prétendument sans débouchés, "*l'exemple caricatural [est] l'exemple des professeurs d'éducation physique, les STAPS, où il y a un emploi pour cent étudiants*". La Conférence des Directeurs de STAPS avait violemment réagi à l'époque contre ces déclarations péremptoires. Considérer que les débouchés en STAPS étaient limités au seul professorat d'EPS relevait soit d'une ignorance coupable, soit d'une malveillance calculée. Les conséquences ont été brutales et massives : cette année-là les effectifs de première année se sont trouvés réduits de 50%, et il a fallu attendre quelques années pour qu'ils retrouvent leur niveau antérieur.

La réalité des débouchés professionnels en STAPS est tout autre. Les études les plus récentes mettent en évidence des taux d'insertion professionnelle, trente mois après l'obtention du diplôme, de l'ordre de 92 à 93 %, tant pour la Licence que pour le Master STAPS, ce qui dénote de la remarquable employabilité des étudiants. Ces enquêtes montrent en outre que d'une manière générale les diplômés travaillent dans un domaine correspondant à leur formation et que leurs salaires correspondent à ceux attendus des diplômés de l'université. On pourra toujours trouver ça et là quelques étudiants peinant à décrocher leur premier emploi. Mais d'une manière générale les STAPS ne sont certainement pas la fabrique à chômeurs que certains aiment à décrire. En fait, les diplômes STAPS se situent généralement dans la moyenne haute des diplômes de l'enseignement supérieur, en termes d'insertion professionnelle. La Conférence des Directeurs de STAPS va engager l'année prochaine une nouvelle enquête nationale pour analyser l'évolution de ces chiffres d'insertion.

Cette remarquable employabilité des diplômés en STAPS n'est pas autrement surprenante. Le marché de l'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives demeure en effet en forte expansion. Les pratiques sportives continuent de se diversifier et de se développer, tant dans le domaine compétitif que dans celui du loisir. Le rôle de l'activité physique dans la prévention et de la santé est de plus en plus réaffirmé, ce qui engendre une forte demande en termes d'encadrement. La place des diplômés STAPS dans la prise en charge du handicap et des maladies chroniques est de plus en plus reconnue. Les STAPS ont depuis des années réagi à cette demande sociale en élargissant la palette de leur offre de formation, vers les métiers de l'animation et de l'entraînement sportif, des activités physiques adaptées, du management. Les études en STAPS sont en prise directe avec les milieux professionnels, avec notamment des stages répétés en entreprise, en club ou dans les écoles, et intègrent systématiquement des formations à la recherche d'emploi.

Quant au professorat d'EPS, même s'il ne concerne en définitive qu'une minorité des étudiants en STAPS, il représente toujours une perspective professionnelle attractive : on prévoit que dans les dix années qui viennent, près d'un tiers des enseignants partiront en retraite et devront être remplacés.

Si les diplômes STAPS permettent un accès relativement assuré à l'emploi, encore faut-il les décrocher. Les études en STAPS ne sont pas plus difficiles que celles des autres disciplines universitaires. Elles ne sont pas plus faciles non plus. Il faut savoir qu'en moyenne le taux d'échec en première année avoisine 60% au niveau national. Beaucoup d'étudiants choisissent les STAPS par défaut, en se disant sans doute que ces études doivent être plus agréables que d'autres. Nous ne saurions que trop conseiller de ne s'orienter vers ces études que doté d'une forte motivation et d'un projet professionnel solide.

Didier Delignières
Directeur de l'UFR STAPS de Montpellier
Président de la Conférence des Directeurs et Doyens STAPS